

Etablissement Kébergeant des Personnes agées Dépendantes

## **ADMISSION**

## DOSSIER ADMINISTRATIF - Liste des pièces à fournir

> (	Copie	du	livret	de	famille et	carte	d'identité
-----	-------	----	--------	----	------------	-------	------------

- > Responsabilité civile
- Carte vitale
- > Attestation de sécurité sociale
- > Carte de mutuelle
- > Avis d'imposition ou non imposition
- > Récapitulatif annuel des versements des retraites (avis des sommes à déclarer aux services fiscaux)
- > Jugement de mise sous protection
- > Relevé de comptes bancaires ou postaux des 3 derniers mois
- Chèque de caution d'un montant de 1979,35 € (encaissé) à l'ordre du Trésor Public à remettre le jour de l'admission.

Dans le	cas d'une	admission,	souhaitez-vous	le téléphone ?	)

☐ Oui	☐ Non

## TARIFS HEBERGEMENT AU 01/10/2018

GIR 5-6

63,85€

GIR 3-4

73,21€

APA (à déduire) - 9,36 €

GIR 1-2

82,61€

APA (à déduire) - 18,76 €

La demande d'APA (Allocation pour Perte d'Autonomie) est à faire auprès du Conseil Général. Les dossiers peuvent être retirés en Mairie.